



8^e COLLOQUE ANNUEL

6, 7 et 8 avril 2016
Hôtel Le Victorin, Victoriaville



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers membres et chers collaborateurs de l'AGRCQ,

C'est avec un immense plaisir que je vous convie au colloque annuel de l'AGRCQ. L'année 2016 est marquée par le 5^e anniversaire de votre association et par le lancement officiel du *Guide sur la gestion des cours d'eau au Québec*. Depuis le début, le colloque annuel est le rendez-vous incontournable pour vous alimenter en connaissances, en idées et en discussions. Beaucoup de gens inspirés et inspirants sont venus nous présenter le fruit de leur travail et leur réflexion. De ces échanges, nous ressortons toujours gagnants. Cette année ne fera pas exception. Je vous invite donc à participer activement aux discussions lors des plénières. La force de nos colloques est certainement notre ardeur à nous questionner, à nous positionner et à nous donner les outils pour mieux avancer.

C'est donc un rendez-vous à Victoriaville!

Cordialement vôtre,
Marie-Eve Brin, Présidente de l'AGRCQ, MRC de Rouville

Comité organisateur :

François Potvin, MRC Maria-Chapdelaine
Mathieu Charest, MRC de La Haute-Yamaska
Pascale Désilets, MRC d'Arthabaska
Valérie Labrecque, MRC de Kamouraska
Joël Badertscher, MRC des Pays-d'en-Haut
Marie-Catherine Derome, AGRCQ



PROGRAMMATION

Mercredi 6 avril 2016

8 h 30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9 h 30 Mot de bienvenue

9 h 45 CONFÉRENCIER D'OUVERTURE

Valeur économique de la trame bleue du Grand Montréal / Jérôme Dupras, Professeur au Département des sciences naturelles de l'UQO et chercheur à l'Institut des sciences de la forêt tempérée (ISFORT)

10 h 45 PAUSE

11 h Aménagements fauniques et entretien de cours d'eau : du vœu pieux à l'action / Sébastien Rioux, Coordonnateur de projets, Fondation de la faune

12 h DÎNER

13 h 30 *Le Guide sur la gestion des cours d'eau du Québec*

14 h Chenal à deux niveaux / Simon Lajeunesse, MRC Brome-Missisquoi et Audrey Ouellet, de ALPG Consultants inc.

15 h Aménagement d'un seuil au lac St-Joseph / Léo Ouellet et Carl Plante

15 h 45 PAUSE

16 h La réalité du castor dans le quotidien des gestionnaires

16 h 45 FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

17 h ACTIVITÉ DE RÉSEAUTAGE



PROGRAMMATION

Jeudi 7 avril 2016

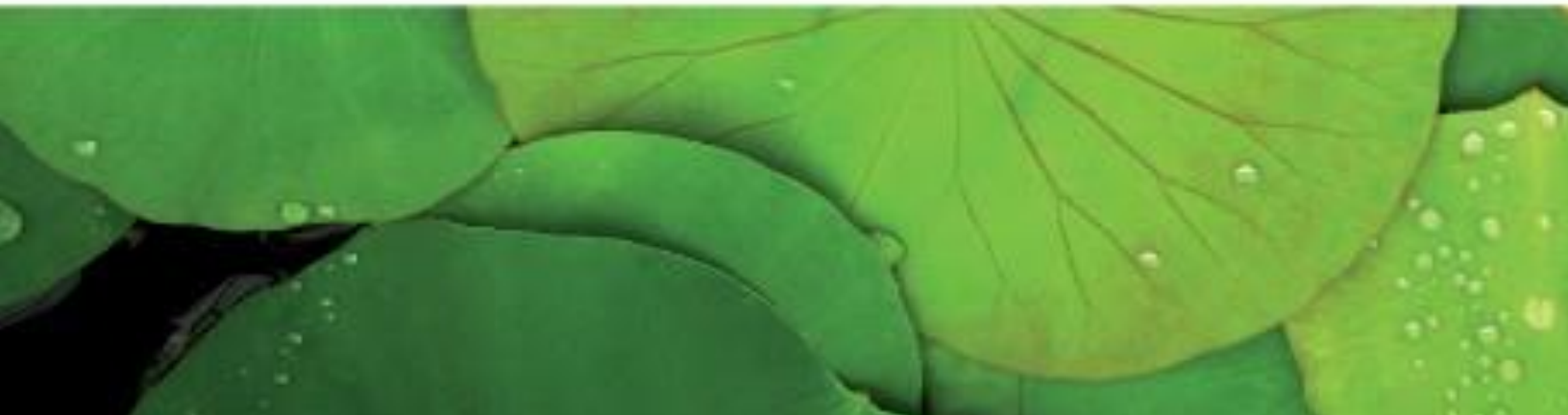
- 8 h 30 Entretien et restauration des petits barrages / Miroslav Chum, ingénieur
- 9 h 30 Pour des bandes riveraine en santé en Haute-Yamaska / Valérie-Anne Bachand, inspectrice et chef de projet, Plan directeur de l'eau, MRC Haute-Yamaska
- 10 h 15 **PAUSE**
- 10 h 30 Mythe et réalité des bandes riveraines
Intervenants : Agriculteur, villégiateur, Luc Traversy, ingénieur forestier de la MRC d'Arthabaska
- 12 h **DÎNER**
- 13 h 30 Travaux d'entretien : Jongler avec le MDDELCC et l'OIQ
Intervenants : Carol Khoury, OIQ et représentant du MDDELCC
- 15 h **PAUSE**
- 15 h 15 AGA de l'AGRCQ
- 16 h 45 **FIN DE LA JOURNÉE**
16 h 50 Premier conseil d'administration de l'AGRCQ
- SOUPER À L'HÔTEL**
-

Vendredi 8 avril 2016

AVANT-MIDI JURIDIQUE

Présenté par Me Jean-François Girard, avocat et biologiste, Dufresne Hébert Comeau Avocats.

- 9h Jurisprudence
- 10h **PAUSE**
- 10h 15 Débats juridiques
- 11 h 45 **MOT DE CLÔTURE**



INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT !

NOM _____ PRÉNOM _____

ORGANISATION/INSTITUTION _____

ADRESSE COMPLÈTE _____

TÉLÉPHONE _____ COURRIEL _____

FORFAIT (ENCERCLER) : 1 JOUR / 2 JOURS / 3 JOURS SPÉCIFIEZ LES JOURS : 6 AVRIL 7 AVRIL 8 AVRIL

SIGNATURE _____

FORFAITS COLLOQUE

Tarif d'inscription

* Des frais de 50 \$ s'ajoutent à toute inscription reçue après le 7 mars 2016

	1 JOUR	2 JOURS	3 JOURS
FORFAIT MEMBRE AGRCQ <i>Après le 7 mars 2016</i>	316,18 \$ 373,67 \$	459,90 \$ 517,39 \$	517,39 \$ 574,88 \$
FORFAIT NON MEMBRE <i>Après le 7 mars 2016</i>	459,90 \$ 517,39 \$	689,45 \$ 747,34 \$	747,34 \$ 804,83 \$
FORFAIT REPRÉSENTANTS MINISTÈRES	114,98 \$	229,95 \$	344,93 \$

- Les prix indiqués incluent la formation, les pauses, les diners, le service et les taxes.
- Le souper du jeudi soir est inclus dans les forfaits de 2 et 3 jours.
- Loi sur les compétences : 75 % des frais d'inscription sont considérés comme une dépense de formation et sont donc admissibles au 1 % de la masse salariale investi dans des activités de formation visant le développement des compétences du personnel.

Pour réserver votre hébergement, communiquez directement avec l'hôtel Le Victorin. L'AGRCQ bénéficie d'un bloc à tarif préférentiel de 114 \$/nuit jusqu'au 21 février.

1 877 845-5344

<http://www.hotelsvillegia.com/fr/hotel-le-victorin/>

Nous vous prions de bien vouloir remplir ce formulaire et de le retourner par courriel à : coordination@agrcq.ca. Une confirmation vous sera acheminée par courriel. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Ci-joint un chèque d'un montant de _____ \$ à l'ordre de :

AGRCQ

84, rue Lemieux, Granby (Québec) J2H 0G3

Politique d'annulation: Toute annulation faite avant le 6 mars 2016 est assujettie à des frais de 75 % du coût total de l'inscription. Après cette date, il n'y aura aucun remboursement. Si le participant ne se présente pas au colloque, la totalité des frais est exigée. Toute annulation doit être transmise par courriel à : coordination@agrcq.ca

MERCI À NOTRE COMMANDITAIRE

DROIT MUNICIPAL | DROIT DU TRAVAIL | DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Téléphone : 514 331-5010
dufresnehebert.ca

Dufresne Hébert Comeau
A v o c a t s